



Bourse Ingénieur Double Diplomation 2020

L'Ambassade de France au Maroc attribue, en concertation avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, des bourses de mobilité permettant aux élèves des Établissements de Formation d'Ingénieur marocains d'effectuer une partie de leur cursus dans un établissement français dans le cadre d'une mobilité encadrée.

Durée

10 mois

septembre 2020 - juin 2021

pour les étudiants qui
obtiendront le diplôme de
Master

17 mois

**septembre 2020 - janvier
2022**

pour ceux qui obtiendront le
diplôme d'Ingénieur

Procédure de candidature

- La/Le candidat(e) dépose son dossier accompagné des pièces justificatives, **impérativement et uniquement** auprès de son établissement d'origine (**Dossier de candidature – Annexe 1**)
- Chaque Etablissement de Formation d'Ingénieur relevant du Concours National Commun marocain présélectionne 3 candidatures au maximum parmi celles de ses étudiants et envoie sa proposition de classement (tableau de présélection à télécharger, signer et tamponner – **Annexe 2**), accompagné des dossiers **complets** des étudiants présélectionnés et **des copies des conventions de coopération** entre les établissements marocains et français, au SCAC de l'Ambassade de France au Maroc à l'adresse suivante :
jean-baptiste.millet@institutfrancais-maroc.com

N.B. Cette bourse du gouvernement français **n'est pas cumulable** avec une autre bourse.

1^{er} juin 2020

Date limite de dépôt
auprès de
l'établissement

8 juin 2020

Date limite d'envoi au
SCAC de l'Ambassade
de France au Maroc

Informations complémentaires

<https://ma.ambafrance.org/Bourse-ingenieur-double-diplomation-2020>

Pour toute autre question

Jean-Baptiste MILLET, chargé de mission Enseignement supérieur - jean-baptiste.millet@institutfrancais-maroc.com



Direction de la Coopération et du Partenariat

Conditions

- Être de nationalité marocaine
- Être un élève ingénieur de niveau Master, inscrit dans un Etablissement de Formation d'Ingénieur participant au Concours National Commun marocain
- L'établissement d'enseignement supérieur marocain doit être lié à un établissement français par un accord de coopération qui reconnaît la mobilité en France comme faisant partie intégrante du cursus de l'élève
- Cette mobilité doit donner lieu à une double diplomation pour l'étudiant marocain à la fin de son séjour en France ou de son cursus au Maroc

Critères de sélection

- L'excellence académique de l'étudiant : les 3 premiers semestres du cycle ingénieur seront considérés
- La spécialité de formation : un des domaines prioritaires du Maroc, en privilégiant les spécialités susceptibles de répondre au manque de cadres compétents
- L'obtention d'un double-diplôme : diplôme d'ingénieur marocain et français ou diplôme d'ingénieur marocain et Master de l'école française

